



A l'attention du Collège des Bourgmestre
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 18 février 2022

Concerne : dépôt de points à l'ordre du jour du Conseil communal du 24 février 2022

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, j'aimerais déposer deux points à l'ordre du jour du Conseil du 24 février 2022 :

- Demande de réintroduction de l'affouage afin d'alléger le budget chauffage des plus défavorisés
- Interpellation du Collège par rapport à un projet éventuel de fusion de Bertrix avec une commune voisine

Vous trouverez en page 2 quelques explications complémentaires relatives à ces points.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,
Jean-Pierre GRAISSE
Chef de Groupe

Demande de réintroduction de l'affouage afin d'alléger le budget chauffage des plus défavorisés

L'affouage, c'est la distribution de lots de bois par une commune à ses administrés, selon des modalités prédéfinies relatives au prix, au choix des bénéficiaires, aux conditions de mise à disposition, etc.

Cette pratique est encore exercée dans différentes communes de la région : Saint-Hubert, Libin, Vresse, etc. Elle représente pour ses bénéficiaires un avantage en nature non négligeable en cette période où les prix de l'énergie flambent.

Nous pensons dès lors qu'il serait important de réfléchir à la réintroduction de cette pratique pour la population bertrigeoise en ciblant exclusivement les foyers à revenus précaires selon des modalités à définir par règlement et proposons dès lors au conseil communal d'adopter la délibération suivante :

Proposition de délibération

Le Conseil communal de Bertrix, réuni en séance publique ce jeudi 24 février 2024, sur proposition du groupe ECOLO,

- considérant la flambée des prix de l'énergie et ses répercussions sur le budget des ménages,
- considérant l'obligation d'aide de la Commune à l'égard des personnes les plus précarisées,
- considérant que la commune de Bertrix dispose d'une quantité importante de bois sur son territoire,
- considérant que l'affouage peut constituer une réponse aux difficultés vécues au quotidien dans de nombreux foyers,
- considérant le bien-fondé de la demande du groupe ECOLO ;

décide, par ... voix pour et ... voix contre,

- de réintroduire la pratique de l'affouage au bénéfice exclusif des personnes à revenus précaires
- et invite le Collège communal à proposer dans les plus brefs délais un règlement y relatif afin de concrétiser cette décision pour la prochaine saison de vente de bois (automne-hiver 2022).

Interpellation du collège par rapport au projet de fusion de Bertrix avec Herbeumont

L'Avenir du Luxembourg du 12 février évoquait les intentions du Collège de Bertrix de prendre contact avec les communes d'Herbeumont et de Paliseul afin de les inviter à discuter d'une éventuelle fusion.

C'est une bonne chose de réfléchir sur cette question car dans bien des cas, et en particulier pour des communes faiblement peuplées, la fusion peut offrir des avantages certains, notamment en ce qui concerne la gestion de l'administration communale, la mise en commun de moyens humains et d'expertise, les économies d'échelles, les marchés publics, etc.

Nous pensons que la fusion de Bertrix avec une commune voisine est une bonne chose si et seulement si elle répond à deux conditions :

1. elle offre à la population des deux communes de meilleurs services et ne vient pas nuire à la qualité de vie propre à nos entités rurales ;
2. elle ne se fait pas 'dans le dos de la population' : une large information et consultation de la population doit être mise en place et l'avis de la population doit être pris en compte dans la décision finale.

Questions :

- Le Collège peut-il nous dire où en sont les contacts avec Herbeumont et Paliseul ?
- Quelles sont les intentions des uns et des autres ?
- Quelles sont les différentes étapes envisagées pour avancer sur ce dossier ?